Bulletin pharmacie

Septembre 2026

NUMÉRO NATIONAL

RAPPEL – Possibilité de facturation directe pour les fournitures de stomie admissibles

Rappelons que les pharmacies peuvent soumettre les réclamations de frais admissibles par l'intermédiaire de leur propre système, selon l'une des méthodes ci-dessous.

- Lorsque les provinces ont établi des lignes directrices relativement au traitement des réclamations et des codes provinciaux, les pharmacies devraient utiliser ces codes.

- S'il n'existe aucun code provincial, consultez le document Codes fréquemment utilisés à des fins de facturation publié sur providerConnect[MC].